

Intervention de Michel EHRHART, adjoint à la sous-directrice du développement rural et du cheval, Ministère de l'agriculture et de la pêche, France

Mesdames, Messieurs,

4 points seront abordés:

- 1/ Les principes essentiels retenus pour la construction du réseau rural français
- 2/ Le choix d'un thème fédérateur pour le lancement du réseau rural français
- 3/ Les productions attendues du réseau rural français
- 4/ Quatre interpellations par rapport au réseau rural européen

1/ Les principes essentiels retenus pour la construction du réseau rural français

1^{er} principe: un co-pilotage aux niveaux national et régional

- au niveau national, un co-pilotage Ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP) / Délégation interministérielle à l'aménagement et la compétitivité des territoires (DIACT). Un copilotage qui permet une complémentarité d'approches, le MAP ayant une vision filières, la DIACT ayant une vision territoires.
- au niveau des 26 régions, un co-pilotage Préfet (qui représente l'Etat) / Président du Conseil régional (qui représente la collectivité territoriale).

2^e principe: l'adhésion de la France aux 6 finalités du réseau rural inscrites dans le Règlement de développement rural:

- décloisonner les relations entre acteurs;
- procéder à l'inventaire et l'analyse des bonnes pratiques;
- faciliter la conception de projets intégrés;
- améliorer la qualité des projets et leur valorisation;
- soutenir les projets de coopération Leader;
- appuyer les GAL en constitution.

3^e principe: la mise en place d'une forte démarche de concertation

Au niveau national, 4 groupes de travail (gouvernance, thématiques, capitalisation, place de Leader) ont été mis en place dès 2006 pour réfléchir à la mise en place du réseau. Chacun des groupes était constitué des différentes catégories d'acteurs formant le futur réseau rural.

Les conclusions de ces 4 groupes de travail ont été validées lors d'un séminaire qui s'est déroulé le 13 novembre 2007.

Cette démarche de concertation est présente :

- entre le niveau national et le niveau régional, c'est à dire entre le réseau rural national et les 26 réseaux ruraux régionaux;

- entre les acteurs des 4 axes du FEADER: l'objectif est de rassembler l'ensemble des acteurs agissant dans le cadre du développement rural.

4e principe: l'adoption d'une "charte du réseau" contenant 5 principes, adoptée lors de la première assemblée du réseau qui s'est déroulée le 1er avril 2008.

Cette charte retrace les principes fondamentaux qui s'appliquent au réseau autour des axes gouvernance, thématiques, capitalisation, Leader.

S'agissant de la gouvernance mise en place, le réseau rural français est constitué d'une assemblée générale regroupant l'ensemble des membres du réseau, soit 130 membres, qui est une instance de débat et de restitution annuelle des travaux du réseau.

Au niveau national, l'organe décisionnel est la Commission permanente, composée de 25 membres désignés au sein de l'assemblée générale; elle se réunit en moyenne tous les 3 mois et décide du programme de travail du réseau, du budget et de toutes les questions afférentes à la vie du réseau.

Dans chaque réseau régional, sont désignés un référent régional et un correspondant régional pour représenter au niveau national chacun des 26 réseaux ruraux régionaux. Le référent est celui qui représente politiquement son réseau, le correspondant est quant à lui la personne qui représente sur le plan technique son réseau régional.

2/ Le choix d'un thème fédérateur pour le lancement du réseau rural français

- Le choix de ce thème a été fait de manière concertée entre la Commission permanente et les 26 correspondants régionaux.
- Le thème choisi est "Territoires, activités économiques et développement durable - Quelles réponses des territoires face aux nouveaux défis alimentaire, énergétique et climatique?".
- Le traitement de cette thématique pour le séminaire de lancement a été fait via un appel à projets à destination de l'ensemble des membres du réseau rural.

7 porteurs de projets ont été retenus, financés et chacun a produit des travaux à destination du séminaire de lancement du réseau qui s'est déroulé à Bordeaux les 9 et 10 décembre 2008. Chaque porteur de projet était responsable de la préparation et du contenu d'un atelier auquel s'est ajouté un 9e atelier issu des réseaux ruraux régionaux sur la thématique du foncier.

A l'issue de ce séminaire de Bordeaux, des pistes de travail sont ressorties qui ont permis de donner des orientations pour les travaux du réseau à compter de 2009.

3/ Les productions attendues du réseau rural français à compter de 2009

1/ L'exploitation des pistes de travail dégagées par les 8 ateliers du séminaire de lancement du réseau rural français

- avec l'implication des 26 réseaux régionaux par rapport à la thématique et la volonté de garder une bonne coordination entre le réseau national et les programmes des 26 réseaux régionaux;

- et l'implication des acteurs des 4 axes du FEADER sur le focus thématique.

2/ La thématique globale choisie est "Attractivité des territoires"

avec 3 entrées:

- la valorisation économique des ressources locales, incluant les circuits courts agricoles, la biomasse, la forêt et le bois-construction;
- les politiques de maintien et d'accueil des nouvelles populations, incluant les jeunes les populations résidentes, les nouveaux venus, la population active;
- la gestion de l'espace, incluant l'espace péri-urbain et la déprise rurale.

3/ Les actions de communication

- renforcement des outils de communication pour le réseau avec le site Internet www.reseaurural.fr, et une plaquette de présentation;
- des actions de communication dans chacun des 3 groupes thématiques avec la production de films, d'articles et de plaquettes;
- l'organisation d'un séminaire en 2010 regroupant les 3 groupes thématiques et marquant un point d'étape dans les travaux du réseau.

4/ Quatre interpellations par rapport au réseau rural européen

1/ Volonté de mettre en oeuvre un réseau transversal et non pas pyramidal en France, et mêmes attentes par rapport au réseau rural européen;

2/ Traiter une thématique aux 2 niveaux, national et régional: il faudrait veiller à l'articulation entre les thématiques traitées au niveau européen et les programmes de travail des 27 réseaux nationaux.

3/ Décliner une capitalisation de deux types, à savoir:

- une capitalisation à des fins de communication et de visibilité des programmes européens et nationaux;
- une capitalisation à des fins de transfert d'expériences.

Volonté d'avoir cette double approche au niveau européen.

4/ Coopérer au niveau européen: volonté d'avoir au niveau européen une plate-forme d'experts et non un recueil tel qu'il a été appliqué sous le programme Leader.

Merci pour votre écoute.